

Avis n°18-70352

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/18-70352/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **18-70352**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, télécopieur : 04-95-04-06-59, courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Protection sociale.

Objet du marché : les prestations, objet du présent marché, concernent la fourniture, la pose et la maintenance de dispositifs de protection solaire, et ouvrages annexes.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45421143.

Lieu d'exécution : dans les locaux de la CPRPSNcf. à Marseille.

Code NUTS : -FRL04.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 5 an(s).

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse la durée maximale de sept ans : Le présent marché a un durée de 5 ans. Il a été décidé de déroger aux dispositions de l'article 78 du Décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics au motif que l'opération de travaux doit prendre en compte la durée des opérations de réhabilitation, telles que définies au CCTP.

Caractéristiques principales :

le présent marché est exécuté par bons de commande

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : l'accord-cadre est passé avec un minimum et un maximum.

Minimum: 200 000 euro(s) Ht

Maximum: 3 900 000 euro(s) (H.T.).

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 60 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 3 septembre 2018.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement sur les ressources propres de la CPRPSNCF.

Délai de paiement de 30 jours.

Avance conformément à l'article 110 du décret du 25 mars 2016.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : un groupement peut être conjoint, solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

Le forme du groupement est libre au stade du dépôt de la candidature.

Néanmoins, si l'attributaire du marché est un groupement conjoint, il sera exigé que le mandataire soit solidaire ou qu'il se transforme en groupement solidaire. En effet, les opérations de travaux nécessitant l'intervention de plusieurs sociétés, la défaillance d'un membre du groupement entraînerait des problèmes d'exécution importants.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : en application de l'article 55-iv du décret du 25 mars 2016, les candidats qui n'auront pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés, datés et signés, dans le délai imparti, seront éliminés.

conformément aux dispositions de l'article 55-i, avant l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai approprié, identique pour tous.

après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ;

Les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et s. Du décret du 25 mars 2016 et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics. La liste des documents est fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le présent règlement de la consultation ;

Les candidatures ne présentant pas les garanties financières suffisantes.

Situation juridique - références requises : une lettre de candidature (imprimé Dc1 dans sa dernière version ou équivalent), mentionnant la composition du groupement le cas échéant et comportant la déclaration sur l'honneur prévue par l'article 48 du décret du 25 mars 2016;

la déclaration du candidat (imprimé Dc2 dans sa dernière version ou équivalent) comportant les renseignements concernant la situation juridique du candidat

les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise ;
Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une condamnation pénale constitutive d'une interdiction de soumissionner en application de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Capacité économique et financière - références requises : la capacité économique et financière (chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles)

les attestations d'assurance de responsabilité civile professionnelle

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, leurs titres d'études et qualification pour chacune des trois dernières années ;

Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués par les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- valeur technique de l'offre (60 points);
- prix des prestations (40 points).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 25 juin 2018, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
18.MA.6.020.

Renseignements complémentaires : visite obligatoire des lieux.

Une visite du site d'exécution des travaux est obligatoire pour présenter une offre.

À cet effet, les candidats participeront à l'une des deux visites organisées :

- soit le 04/06/2018 à 09h30;
- soit le 05/06/2018 à 09h30;

à l'issue de la visite, un certificat de visite daté et signé leur sera remis qui devra impérativement être joint à leur offre.

Pour toute question liée à la visite, les candidats peuvent contacter :

Gabrielle MARATRAT (service des achats) gabrielle.maratrat@cprpsncf.fr au 04 95 04 61 91.
les visites auront lieu au maximum 8 jours avant la date limite de remise des offres.

échantillons

dans le cadre de cette consultation, les candidats doivent fournir des échantillons dans les conditions fixées ci-dessous et conformément aux dispositions du cadre de réponse.

la date limite de remise des échantillons est la même que la date limite de remise des offres.

chaque colis devra porter les mentions "18.ma.6.020 - ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres", les références, l'identité de l'expéditeur et la liste de son contenu.

les colis seront déposés contre remise de récépissé ou adressées par voie postale avec accusé de réception à

l'adresse ci-dessous :

Service Achats

10 rue Frédéric Ozanam

13003 Marseille

De 8h30 à 12h et de 14h à 16h

les échantillons sont indissociables du dossier d'offres. Ainsi, une offre sans échantillon sera déclarée irrégulière et rejetée.

pour les sociétés non retenues, une indemnité forfaitaire de 600 e (H.T.) sera versée pour la remise des échantillons à la fin de la procédure.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 14 juin 2018 à 16 heures leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.06.59) en précisant en objet " Demande de renseignements ".

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (

<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 18 juin 2018.

la CPRPSNcf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Celles-Ci seront envoyées au plus tard le 18 juin 2018. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du DCE.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 mai 2018.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CPRPSNcf. Service des Achats.

Correspondant : Mme Chantal BARTOLI, 17 avenue Général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, , tél. : 04-95-04-07-69, , télécopieur : 04-95-04-06-59, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_gFIc2fQzxp .



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.